



Municipalité de Hérouxville
1160, rang St-Pierre
Hérouxville, Qc.
G0X 1J0
Tél.: (418) 365-7135
Courriel : herouxville@regionmekinac.com

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION **PROJET DE RÈGLEMENT #203-2022-01, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 203-2011**

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 13 septembre 2022, le Conseil municipal a adopté, par résolution et conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de « Règlement 203-2022-01 modifiant le règlement zonage numéro 203-2011 ».

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 203-2011 afin d'introduire une nouvelle classe d'usage, d'ajuster les normes encadrant certains usages et d'ajuster les usages autorisés dans certaines zones de la municipalité.

RÉSUMÉ

ART 4. Modification des normes de construction (hauteur) pour les bâtiments accessoires résidentiels;
ART 5. Modification des normes de construction et d'implantation des abris sommaires;
ART 6. Subdivision de la classe d'usage Atelier artisanal et modification des normes
ART 7, 8, 9,10 et 11 Modification de l'annexe C – classification des usages
ART 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 Modification de l'annexe D- Grilles de spécifications

Une assemblée publique de consultation est prévue dans le cadre de cette modification réglementaire. L'assemblée de consultation se tiendra :

LUNDI, 24 OCTOBRE 2022, À 19h30

À la salle municipale, située au 1060 rang St-Pierre, Hérouxville

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 1160, Rang St-Pierre entre 9 h et 12 h et 13 h à 16 h30, du lundi au jeudi et entre 9h et 12h, le vendredi ou sur le site Internet de la municipalité : <http://www.municipalite.herouxville.qc.ca/>

Donné à Hérouxville
ce 3^e jour du mois d' Octobre 2022